

## **L'EXTENSION COMMUNAUTAIRE D'UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT : UN NOUVEAU BIEN COMMUN ?**

Olivier Dupont<sup>1</sup>

L'article relate une recherche-action engagée depuis 8 ans au sein d'un département d'IUT en vue de constituer une communauté d'anciens étudiants participant au devenir de l'institution. Il examine les conditions identitaires et discursives de l'émergence d'un commun fondé sur un « Nous » et converti en « Nous Tous ». C'est par la mise en jeu d'une co-activité, instituant de nouvelles formes de reconnaissance et de nouvelles normes discursives au sein d'un territoire à la fois géographique et numérique, que ces conditions se réalisent.

Au constat d'une dégradation de la démocratie d'élection, Rosanvallon a opposé la vitalité de la démocratie d'implication qui (2006, p.25) « englobe l'ensemble des moyens par lesquels les citoyens se concertent et se lient entre eux pour produire un monde commun ». A ses yeux, il s'agit de l'un des éléments clefs de la participation. Cependant, cette implication se heurte à la difficulté pour les citoyens, d'appréhender globalement les problèmes liés à l'organisation d'un monde commun notamment au niveau de la mondialisation (2006, p.27). Elle devient plus aisée lorsqu'elle se localise dans des institutions à « portée de main » comme les services publics.

Nous avons pu mesurer dans une étude auprès de jeunes communicants (Dupont, 2011), le discrédit attaché à la figure du militant et de l'altermondialiste qui essaient de réintégrer du commun au niveau global. Et cette recherche-action conduite dans le cadre de la

---

1 Olivier Dupont est Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Lyon, Jean Moulin, Laboratoire Elico.

constitution d'un groupe de réflexion sur la communication citoyenne en 2008, nous a persuadé que, comme l'ont formulé Dardot et Laval (2014, p.49), « c'est seulement l'activité pratique des hommes qui peut rendre des choses communes [...] et produire un nouveau sujet collectif ». Dans la dernière partie de leur ouvrage consacrée aux propositions politiques, Dardot et Laval soutiennent que les services publics doivent devenir des institutions du commun compte tenu de l'évolution des Etats démocratiques redéfinissant le fonctionnement du secteur public à l'aide de logiques marchandes privées. Pour ce faire, ils préconisent (2014, p.522), d'une part, de créer des organes d'administration de ces services incluant à côté des représentants de l'Etat, des professionnels mais aussi des « usagers-citoyens » dotés d'un « droit d'intervention, de délibération et de décision », et, d'autre part, d'impliquer à l'échelle locale les populations dans la construction des politiques. Cette « localisation » dans des établissements publics correspond pleinement au cas d'une recherche-action (RA), que nous conduisons depuis 8 ans au sein d'un département d'IUT (Institut Universitaire de Technologie).

Cette RA consiste à construire une vaste communauté d'anciens étudiants de l'établissement en vue de participer en tant qu'usagers-citoyens à son devenir. Il s'agit d'enclencher une appropriation pérenne destinée à évoluer, d'un « moi étudiant », en passant par un « nous anciens étudiants-citoyens » impliqués et reliés à une pragmatique du nous (Hansotte, 2008, p.166), vers un « Nous Tous »<sup>1</sup> porteur d'universalisation qui potentialise le fonctionnement participatif de tout établissement public de formation.

Attendu que la RA alterne des phases de mise en action d'acteurs et des phases de distanciation nécessaires pour l'analyse, on peut distinguer trois périodes concernant cette RA qui ont contribué à reformuler la problématique de la construction communautaire en vue

---

1 Hansotte voit dans l'énonciation où se formule un « Nous Tous » un double mouvement qui constitue une affirmation politique. C'est à la fois, « une universalisation, un arrachement aux particularismes et en même temps un retour de l'universel vers un ancrage ici et maintenant » (2008, p.55). D'un côté en utilisant l'expression « Nous Tous », « on parle à partir d'un vécu particulier, dans un contexte particulier, à partir de réalités matérielles, d'émotions ou de sensations », de l'autre, « l'exigence du « Nous Tous » amène chaque locuteur à devoir se situer dans un temps long : se réapproprier différents passés, celui de la collectivité et celui des autres collectivités, se projeter dans différentes visions du futur, savoir envisager le sort de ceux qui sont morts ou qui ne sont pas encore nés, le sort de ceux qui ne peuvent parler » (2008, p.57).

de faire monde commun : une première période, que l'on peut qualifier de pré-recherche, où c'est la question de la co-appartenance (sous forme associative) donc du lien qui est au centre des actions entreprises et qui court entre 2000 et 2007 ; une seconde période qui marque le véritable début de la RA où la problématique est reformulée en termes de co-activité et du temps qui peut lui être consacré : sont privilégiés des événements ponctuels (tables rondes) jusqu'en 2010, puis des actions s'inscrivant dans la durée depuis 2010 (construction et dispense de modules) ; enfin une troisième période qui débute en 2015, où c'est l'espace communautaire qui est repensé à travers les opportunités offertes par les reterritorisations numériques.

## **1. Les objectifs de la recherche-action**

Dans un premier temps, il nous faut présenter l'état de la RA en cours et surtout les ambitions qu'elle porte. Pour nous, petit groupe d'enseignants engagés dans une rénovation démocratique et ayant fait le même constat que Rosanvallon, une combinaison d'objectifs sous-tend la constitution de cette communauté.

L'objectif global est de concourir à éviter la marchandisation des institutions publiques de formation qui instaure un étudiant-client. Notre solution passe par la redéfinition d'un commun grâce à la distinction de deux sous-objectifs à réaliser. Le premier consiste à se dégager des logiques marchandes pour faire communauté en introduisant un « Nous », première étape d'une logique citoyenne ; cela s'effectue via la constitution d'un espace spécifique à travers ses formes d'échange et d'énonciation, et les actes de reconnaissance qui s'y accomplissent. Le second objectif, destiné à générer un bien commun autour d'un « Nous Tous », correspond à l'inscription du schème d'universalité par l'action, dans le ici et maintenant de cette communauté.

### ***1.1 Se dégager des logiques marchandes***

Sortir des logiques marchandes, c'est avant tout, promouvoir un étudiant citoyen formé à « l'esprit critique ». Todorov (2006, p.122) fait remonter au siècle des lumières la formation d'un esprit critique fondé sur le libre examen critique qui serait à l'origine même de l'idéologie démocratique. Herman (2011) montre que le courant francophone conçoit l'esprit critique comme une acquisition de la formation universitaire. A la différence d'une approche logico-rationnelle débouchant rapidement sur une vision normative des bonnes

ou mauvaises argumentations, approche très présente chez les anglo-saxons, c'est le développement d'une compétence argumentative réflexive et critique qui facilite pour ce courant une posture citoyenne. Hansotte (2008, p.122) propose par exemple un questionnement pragmatique, qui consiste à interroger les convictions assénées en distinguant quatre rapports (au sincère, au vrai, au droit et au juste), ce qui opère une décentration et permet la construction d'un rapport à l'universalité. La formation dispensée à l'IUT s'inscrit clairement dans ce paradigme, préparant l'émergence d'un étudiant citoyen<sup>1</sup>. Mais ces capacités nécessitent ensuite d'être activées dans des espaces les sollicitant. Or, le fonctionnement discursif des organisations inscrites dans des logiques marchandes ou administratives ne permet que très rarement un agir communicationnel de type habermassien (1987) en leur sein. Comme l'ont montré diverses études, le langage au travail est contraint, régulé (Boutet, 2008), les locuteurs sont hiérarchisés et certains interdits d'expression (Alvesson, 1996), l'exclusion des discours contradictoires est naturalisée (Mumby & Stohl, 1991), les termes et énoncés critiques sont dégradés (Angenot, 1983) ou assimilés et débarrassés de leur sens critique (Boltanski & Chiapello, 1999), et le temps de la discussion est court-circuité (Carayol, 2005 ; Rosa, 2012).

Donner, par la constitution d'un espace commun dissocié du monde marchand, l'occasion à l'expression d'une réflexivité sur l'action professionnelle et les logiques de métier pour des anciens étudiants partageant leurs expériences avec des étudiants suivant le cursus, va dans le sens de la mise à disposition d'une ressource pour un homo-communalis et non un homo-economicus.

Pour ce faire, la RA entreprise a fait émerger plusieurs conditions. A l'encontre de l'espace organisationnel soumis aux logiques marchandes, la diversité et la confrontation des points de vue doivent être un principe de base, ce qui signifie une parole libre, une suspension des menaces et une sollicitation de l'esprit critique. Cela exige un ciment communautaire<sup>2</sup>

- 1 En particulier, à travers le choix de dispenser chaque semestre des enseignements d'épistémologie.
- 2 Ce ciment communautaire, s'appuie sur une communauté potentielle qui préexiste à la recherche action. En effet, à l'image des corporations professionnelles, une communauté de savoir est d'abord initiée par le contenu même de la formation. De plus, certaines conditions propres à une communauté de pratique en découlent dès l'entrée dans la vie professionnelle, comme l'existence d'un répertoire partagé de ressources (Wenger, 2005). Enfin cette « pré-communauté » possède déjà des espaces communs vécus – lieux, mais aussi interrelations sociales et valeurs partagées (Di Méo, 1990).

qui ne peut s'obtenir que par la reconnaissance intersubjective de l'autre en tant qu'alter ego (Honneth, 2000). Cela est rendu possible par ce qui concrètement est commun, soit la projection symétrique et inter temporelle des uns et des autres : l'ancien se reconnaît dans l'étudiant actuel, celui-ci se projette dans l'ancien devenu professionnel, mais également les anciens de différentes promotions se reconnaissent à travers leurs différents vécus (universitaires et professionnels). Comme l'a souligné Tönnies (1977), le lien communautaire est fondé sur l'affectif et non le contractuel. Et la première étape dans la construction d'un « Nous Tous », c'est le passage d'un « Je » à un « Nous ». Ainsi, doivent être évités les échanges purement marchands telles les rencontres organisées par certaines écoles avec de potentiels recruteurs, qui satisfont le « Je » de l'étudiant client en le dotant de nouvelles ressources appelées « contacts ».

De plus, une redéfinition d'un étudiant client en étudiant usager ne suffit pas à notre RA. Ainsi que l'a montré Chauvière (2006, p.101), la représentation de l'usager actif conçu de plus en plus individuellement et de moins en moins comme usager collectif occulte la communauté de destin qui nous préoccupe. C'est la figure du citoyen qui permet de se dégager clairement de cet usager unique, idiosyncratique, complètement dissocié de l'intérêt général. En cela, la communauté en devenir a pour objectif de dépasser les intérêts de ceux qui s'y inscrivent à un instant donné.

Par ailleurs, des travaux sur les demandes de reconnaissance intersubjectives dans le monde du travail (Renault, 2007 ; Osty, 2003) et leurs insatisfactions (Dupont, 2015) confirment le fait que les salariés n'y sont aucunement pris en compte dans leur qualité de citoyen. En particulier, le fait de leur reconnaître une épaisseur spatio-temporelle en associant des identités multiples à un passé et un avenir (Dupont, 2015) et le fait de leur reconnaître une contribution sociale spécifique (Honneth, 2000), constitutive d'une estime sociale, ne sont que rarement constatables. La communauté ambitionnée vise donc aussi à rendre effectifs ces deux types d'octrois de reconnaissance nécessaires à une estime de soi et à un accomplissement de soi, conditions indispensables de notre point de vue pour la prise en compte d'un « Nous Tous ». Nous verrons comment la participation à la communauté est susceptible de satisfaire au moins partiellement ces demandes de reconnaissance. L'exemplarité pourra alors servir de base aux « anciens étudiants citoyens » pour soutenir leurs demandes dans les espaces professionnels dont ils relèvent.

### ***1.2 Générer un bien commun***

Le second objectif consiste à amener cette communauté à se préoccuper d'un commun la dépassant, ce qui passe, entre autres, par l'activation du schème universel contenu dans le terme « Université ».

Certes, la communauté ne peut impacter ou réintégrer toutes les dimensions de l'universalité. Comme Dardot et Laval l'expliquent, (2014, p.49) l'universel ne peut avoir un sens que si les citoyens sont porteurs d'un droit d'intervention. Si ce droit d'intervention existe, il faut le trouver non dans les règles formelles des conseils d'établissement où l'on retrouve les stratégies politiques confiscatoires d'une véritable participation, mais dans l'action pédagogique de transmission et de construction des enseignements<sup>1</sup>. C'est pour cela que nous avons multiplié<sup>2</sup> les recrutements d'anciens, organisés le plus souvent en équipes pédagogiques chargées de développer des contenus et des dispositifs pédagogiques pour les futures générations d'étudiants. Une production écrite de savoirs et de méthodes, partageable par tous, en est une première conséquence.

Un autre aspect de l'objectif est également de réajuster certains discours et comportements de l'institution vis-à-vis des vacataires-professionnels dont les motivations sont souvent postulées comme relevant principalement de stratégies individuelles de notoriété ou de reconversion dans un environnement public plus apaisé. Là encore, la motivation de la contribution à un bien commun, à travers l'appartenance à une communauté d'action où germent de véritables rapports citoyens, nous semble susceptible de réactualiser le schème universel de l'université.

Enfin, la construction de ce commun, doit permettre de dépasser les indicateurs quantitatifs de performance de l'établissement public où les individus sont réifiés (Honneth, 2008) par le chiffre en particulier lorsqu'ils sont « mis en mémoire » en vue de l'évaluation. Ces grandes enquêtes, quelques années après la sortie des étudiants, peuvent au mieux fournir des indices très généraux (combien travaillent dans tel secteur) à partir de ceux qui acceptent de répondre. Au chiffre, nous préférons donc le témoignage qui, comme l'indique Hansotte (2008, p.137), permet de construire une intelligence narrative capable de produire un sens politique à partir d'une expérience multiple. Les récits

---

1 Comme Dardot et Laval l'indiquent (2014, p.49) : « si universalité il y a, il ne peut s'agir que d'une universalité pratique, à savoir celle de tous les individus qui sont, à un moment donné [...], engagés dans une même tâche. »

2 En 8 années, leur nombre est passé de 2 à 15.

énoncés ou filmés se déployant au sein de la communauté accompagnent cette construction, jetant des ponts entre des temporalités différentes et renforçant le commun par l'universalité des vécus.

## 2. Appartenance et participation

L'appartenance à une communauté d'anciens étudiants ne peut s'apparenter aux appartenances institutionnelles (enseignants, agents administratifs, étudiants inscrits) qui définissent en elles-mêmes leur mode de participation à l'activité de l'établissement public. Certes, les anciens étudiants forment un ensemble défini par la qualité commune d'avoir suivi un DUT au sein de l'établissement. En dehors de la RA mise en place en 2008, ils peuvent même spontanément avoir « fait communauté » et s'être intéressés au devenir de l'IUT<sup>1</sup>. Mais en tant que tels, s'ils traduisent leur aspiration à être impliqués dans un commun, ils ne peuvent y participer. C'est la RA qui s'est attachée à définir cette participation en concevant les activités pratiques et les relations avec l'établissement.

Une question s'est très rapidement posée : celle de la nature et du degré d'intervention de l'établissement vis-à-vis de la communauté. La formalisation et l'institutionnalisation du lien présentent à la fois des effets positifs comme la reconnaissance et la pérennisation de la communauté, et des dangers comme son intégration dans un dispositif bureaucratique fermé, routinier voire instrumentalisé tendant à l'exercice d'un contrôle indifférencié. Plus globalement, à l'expérience des premières étapes du projet et des modes de fonctionnement de la structure publique, plusieurs risques doivent être conjurés.

Le premier est celui d'un commun pensé comme seule co-appartenance (Dardot & Laval, 2014, p.48). La nature recherche-action du projet a permis de prendre conscience assez rapidement de l'insuffisance de cette co-appartenance pour faire monde commun. En effet, la première étape a consisté à susciter rapidement l'émergence d'une association d'anciens en 2000 soit 4 années après la création du département de l'IUT. Rappelons avec Caillé (1998) que l'association est un espace public primaire qui fonctionne selon le principe du don

---

1 C'est le cas d'un groupe Facebook qui s'est constitué à l'initiative spontanée de quelques individus et compte plus de 200 anciens étudiants. La demande de lien communautaire se manifeste dans cet espace numérique lorsque, par exemple, un administrateur du groupe réagit à l'annonce d'un événement organisé par l'IUT pour les anciens en ces termes : « Ah enfin ! L'IUT se bouge ! ».

et où se joue aussi la démocratie, ce qui avait motivé ce choix initial. La phase de lancement a été un succès avec la présence de plus de 60 anciens étudiants lors de la première assemblée générale. Pour éviter un contrôle trop ostensible de l'établissement, l'association a été installée dès le départ dans une relation de partenaire autonome s'autogérant. Mais rapidement, des dérives<sup>1</sup> ont vu le jour et ont abouti à la dissolution de la structure au bout de 6 années. Notre diagnostic *a posteriori*, est que le commun n'a pas été pensé alors comme co-activité impulsant un engagement citoyen.

Le second risque est celui d'une intégration de la communauté dans une logique de « gouvernance » (Allemand, 2002). La cooptation au conseil d'administration de l'établissement de professionnels externes relève de cette logique. Il peut certes s'agir d'une reconnaissance de la communauté à travers certains de ses membres, mais compte tenu des mécanismes décisionnels universitaires, l'action participative se réduit souvent à une fonction représentative. D'ailleurs, l'absence d'un savoir sur l'institution limite les prises de parole de ces membres externes ; ils ont du mal à exécuter des actes illocutionnaires efficaces car la règle préliminaire de partage de connaissances et de croyances d'arrière plan (Searle, 1972, p.76) n'est pas satisfaite. Notons néanmoins à ce propos, que des représentants extérieurs issus d'une communauté d'anciens, partagent beaucoup plus de savoirs que d'autres, étrangers à l'institution et sollicités uniquement pour leur notoriété.

Le troisième risque est celui la construction communautaire autour d'une communauté d'intérêts corporatistes et de stratégies de lobbying à l'image des réseaux d'anciens élèves des grandes écoles (Lamarque, 1994). L'établissement public rentre alors dans la logique marchande des établissements privés et vient en support logistique et communicationnel pour développer les relations verticales (recommandations), les relations horizontales (créer des événements par promotion réactualisant les liens) et des relations transversales (annuaire d'école). On ne peut alors parler de bien commun ni de citoyenneté, puisque un « Nous élitiste » interdit tout prise en compte du « Nous Tous ».

Enfin le dernier risque à conjurer, est celui de l'auto-institutionnalisation. Si l'on en croit Berger et Luckmann (1986, p.82), le monde social contient en lui-même les racines d'un ordre institutionnel

---

1 Monopolisation de l'association par un sous-groupe d'anciens impliqués dans le bureau autour d'activités essentiellement festives. Instrumentalisation de l'association et de sa communication numérique par un des membres du bureau gestionnaire du site web, en vue d'appuyer ses propres engagements politiques.

en expansion à partir de typifications réciproques des actions. C'est comme cela que se définissent des rôles, puis des hiérarchies, des normes et des traditions. Reprenant les réflexions d'Habermas (1987) sur l'agir communicationnel, Hansotte (2008, p.116) souligne la nécessité de favoriser la mobilisation des capacités de questionnement et d'interprétation pour éviter de basculer dans un agir régulé par les normes, un agir tactique ou un agir dramaturgique. La mobilisation de ces capacités par l'action au sein de la communauté doit concourir à conjurer ce dernier risque<sup>1</sup>.

Tout en prenant en compte ces risques dans le discours à tenir aux anciens étudiants, il nous faut également examiner les intentions et motivations qui peuvent les rendre réceptifs à une communication institutionnelle encourageant la participation à la construction d'un monde commun.

Tout d'abord s'agit-il véritablement d'une communication de l'institution ou plutôt d'une communication de sujets, membres de l'institution ? Dans les nombreux échanges avec les anciens étudiants, nous avons pu remarquer que le sigle IUT, correspondait à « l'auteur » défini par Foucault (1971, p.28) qui est le principe de groupement des discours, comme origine de leurs significations et comme foyer de leur cohérence. Quand ça n'est pas « l'IUT vous propose », la formule « nous vous proposons » respecte cette procédure de contrôle interne d'un discours institutionnel autorisé. Dans les échanges interpersonnels entre les enseignants membres de l'établissement public et les anciens étudiants, les paroles des premiers sont interprétées comme énoncées au nom de l'auteur IUT et ce faisant, l'engagent. Néanmoins, les énonciateurs sont aussi perçus comme des individus spécifiques dignes d'une plus ou moins grande reconnaissance intersubjective à la fois sociale et spatio-temporelle (Honneth, 2000 ; Dupont, 2015) pour « l'œuvre accomplie » par leurs anciens étudiants, ce qui incite plus ou moins ces derniers à réactiver un lien social.

---

1 Nous avons remarqué par exemple, en position d'observateur, que les comportements tactiques et dramaturgiques sont très présents dans les équipes pédagogiques constituées de différents professionnels experts sans lien entre eux, et qu'ils débouchent en général sur un compromis de répartition des seuls contenus déjà maîtrisés. En revanche, l'agir communicationnel prédomine lorsqu'une activité régulière est mise en place dans un groupe d'anciens en vue de la création d'un nouveau contenu d'enseignement, dispensé ensuite collectivement.

Il faut reconnaître que l'engagement citoyen pour construire un monde commun est rarement une motivation qu'un ancien étudiant peut verbaliser en ces termes. Mais il s'agit d'un sens commun que la communauté développe dans l'action, même si, lors de son implication initiale, le sujet est porteur d'autres motivations.

Il ne s'agit pas bien sûr de mettre en œuvre une campagne marketing pour attirer les anciens étudiants, ni de jouer uniquement sur l'intérêt professionnel comme le font les grandes écoles même si celui-ci ne peut être ignoré. Afin de produire du commun nous avançons que peut être entreprise une extension spatio-temporelle du « territoire » de l'établissement. Cela passe par la définition d'un espace communautaire, espace discursif spécifique qui permet le respect de certaines aspirations profondes des « anciens étudiants citoyens ». Mais avant de s'intéresser à la constitution de cet espace, il est nécessaire d'explicitier ces aspirations.

- La première aspiration à laquelle nous avons été confrontés se manifeste par l'envie très répandue des anciens d'intervenir dans les formations auprès des étudiants en cours de cursus. Chez ceux qui le portent, ce désir s'énonce par le souhait de retransmettre ce qu'ils ont reçu, convaincus de la qualité de la formation. Ce faisant, ils se placent spontanément dans une logique d'échange de don et de contre-don qui relève de l'universel et qui permet de « sortir des apories du rationalisme individualiste » (Caillé, 1998) et de générer du commun. Les destinataires du contre-don nous semblent d'ailleurs correspondre davantage au « Nous Tous » qu'à l'institution elle-même.

- La seconde aspiration rencontrée chez les anciens étudiants relève du désir de création qu'a explicité Enriquez (2000, p.37) et qui est très souvent absent dans leur environnement professionnel où un « imaginaire leurrant » tend à leur être imposé. Or le créatif, comme l'artiste, inscrit sa production en tant que bien universel en espérant souvent qu'elle perdure dans le temps. Cette aspiration se couple avec celle d'un libre usage de la parole pour énoncer toutes formes de propositions ou de critiques.

- Nous mentionnerons une troisième forme d'aspiration rencontrée qui est en quelque sorte un désir de transcendance. Ce qui le caractérise, c'est la projection dans une temporalité qui n'est ni celle de l'urgence professionnelle, ni même celle du présent. Comme nous l'explique Arendt (1983, p.95), cette aspiration a trait au monde commun qui nous accueille à notre naissance et que nous laissons derrière nous

en mourant. Le désir est d'œuvrer au-delà des frontières de sa propre existence.

### 3. Quelle praxis, quelle co-activité, dans quel territoire ?

A partir de 2007, les leçons de la phase associative sont tirées et la construction d'une communauté en vue de faire monde commun évolue de la co-appartenance à la co-activité. (Dardot & Laval, 2014). Ce sont des activités de partage d'expériences et de partage de connaissances qui sont mises en place : diners-débats, conférences, journées d'échanges pour le partage d'expériences, dispense et construction d'enseignements, participations à des études de cas, et même recrutement<sup>1</sup> pour le partage de connaissances.

La fin de l'expérience associative pose la question de la définition du territoire communautaire. De fait existe une co-construction dialectique du territoire et de la communauté. Le territoire est symbolique et identitaire, se construisant par un sentiment d'appartenance non pas tant à l'institution IUT, mais davantage à un réseau constitué d'anciens étudiants/ professionnels, de matières, d'enseignants, de lieux, de méthodes et rythmes de travail, réseau vivant qui s'étend et où perdurent des actions possibles à vivre encore et à vivre « ensemble ». Le territoire dépasse l'ancrage géographique, car il s'étend dans toutes les interactions qui interviennent au sein de la communauté (Di Méo, 2004, p.340). Néanmoins, il se relocalise ponctuellement dans le site de l'IUT lors des actions de communication événementielle et pour la dispense des enseignements. Enfin, le territoire est aussi numérique, se reconfigurant à la fois spontanément et intentionnellement<sup>2</sup> dans des réseaux sociaux dont Cardon (2011, p.142) nous explique qu'ils correspondent à de « véritables opérateurs de territorialisation » qui créent un espace familier permettant avant tout de relier.

Expliquons comment ce territoire communautaire répond aux aspirations citoyennes et permet de faire monde commun.

C'est d'abord un cadre discursif qui a pour vocation de suspendre les statuts constitutifs des droits à la parole (Bourdieu, 1982). Par choix délibéré, il n'y a pas de rôles prédéfinis (président, secrétaire) ; les titres, grades et statuts professionnels extérieurs ne sont jamais mis en relief,

---

1 2 anciens étudiants dont le chef de département actuel ont été recrutés comme titulaires.

2 Spontanément pour un Groupe Facebook déjà évoqué et intentionnellement pour un groupe LinkedIn et un site web créés en nov.2015.

seuls les parcours et les secteurs d'activités peuvent être mentionnés pour faciliter les échanges. Sachant que la performativité des énoncés ne réside pas dans les mots employés mais dans le poids des différents énonciateurs qui (1982, p.107) lui-même « dépend de leur capital symbolique, c'est-à-dire de la reconnaissance, institutionnalisée ou non, qu'ils reçoivent d'un groupe », la communauté s'attache à octroyer à tous les mêmes marques de reconnaissance nécessaires à une estime de soi et à un accomplissement de soi.

En matière de reconnaissance sociale, l'espace communautaire permet différents actes. Il donne à chacun diverses occasions de mettre son parcours professionnel en récit. Il permet d'exprimer sans menace, des réflexions critiques sur les métiers et sur l'environnement professionnel. Il permet aussi de s'impliquer, seul ou à plusieurs, sans autre enjeu que de faire une œuvre destinée à un bien commun pour les étudiants actuels et à venir, dans des constructions de cas, de cours à partir d'un cahier des charges peu directif<sup>1</sup>, en mobilisant créativité et expertise spécifique.

En matière de reconnaissance spatio-temporelle d'autres actes de reconnaissance sont favorisés. Les membres de la communauté peuvent mettre en cohérence et en réflexion leur passé professionnel en présence d'un Autrui bienveillant et témoigner. Ils peuvent lier leurs différentes identités dans la vie active dans un espace où toute parole est acceptable et où, *a contrario* des territoires professionnels, le récit des expériences et des contradictions entre vie professionnelle, vie sociale et vie familiale est le bienvenu. C'est aussi un espace qui accepte des degrés d'implication variables en fonction des périodes et des autres identités, et respecte le devenir de tout participant.

Les marques de mépris (Honneth, 2006) sont écartées par l'accès pour tous aux rituels de la présentation de soi et de libre exposé de son histoire et de ses espérances (Dupont, 2015).

Pour terminer, il nous faut examiner le rôle collectif « d'animateur » de la communauté. Wenger (2005) a souligné l'importance de la tâche de maintien de la communauté. Dans le cas qui nous concerne, l'animateur est aussi en charge de garantir le bien commun. Ce faisant, l'objectif est bien sûr qu'il ne soit pas un « professionnel médiateur » qui se réserve les initiatives et les décisions, les autres membres intervenant exclusivement sur invitation et de manière parcellaire (Monseigne, 2009). Les actions réalisées à ce jour nous amènent à dégager trois

---

1 Le Programme Pédagogique National du DUT

principes communicationnels à appliquer pour appuyer la culture du bien commun :

Un principe phatique de maintien des liens, pouvant être mis en œuvre à la fois dans le territoire numérique (mail, réseaux sociaux) et le territoire géographique (rencontres) ;

Un principe de médiation altruiste, qui s'exprime par la mise en contact et en relation sans intérêt personnel. Ce principe agit par son exemplarité en considérant l'autre comme un universel auquel on fait un don, ce qui ensuite suscitera un contre-don par l'instance bénéficiaire vers un autre universel ;

Un principe d'aménité qui s'exprime dans chaque activité par les formes de l'accueil marquant la reconnaissance de chacun (nourriture, présentation, rappel de vécu commun ...)

Indiquons pour conclure, que cette Recherche-Action n'est pas terminée. L'étape qui s'amorce depuis 2015 a pour objectif principal de pérenniser la communauté, en dépit des aléas pouvant concerner certains de ses participants. Cela passe par l'élargissement de l'ancrage du commun et du « Nous Tous » dans l'ici et maintenant grâce au développement de nouvelles actions. C'est le cas d'une action conjointe s'amorçant avec une ONG pour partager les savoirs communautaires développés en matière de communication éthique et citoyenne (Dupont, 2011). C'est aussi le cas du développement récent de groupes dans des espaces numériques en interrogeant à l'aide de travaux produits par la discipline (Carmes & Galibert, 2009) la nature des groupes, des appartenances et des actions s'y inscrivant.

## *Références*

- Allemand, S. (2002). Gouvernance : le pouvoir partagé. Dans, *Le pouvoir*, (pp.109-119). Paris : Editions Sciences humaines.
- Alvesson, M. (1996). *Communication, Power and Organisation*. Berlin NewYork : de Gruyter.
- Angenot, M. (1983). *La parole pamphlétaire*, Paris : Payot.
- Arendt, H. (1983). *Condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy.
- Berger, P., & Luckmann, T. (1986). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Masson.
- Boltanski, L., & Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Bourdieu, P. (1982). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard.
- Boutet, J. (2008). *La vie verbale au travail*. Toulouse : Octarès.
- Caillé, A. (1998). Don et association. *La Revue du MAUSS*, 11, 75-83.
- Carayol, V. (2005). Principe de contrôle, communication et temporalités organisationnelles. *Etudes de Communication*, 28, 77-89.

- Cardon, D. (2011). Réseaux sociaux de l'Internet. *Communications*, 88, 141-148.
- Carmes, M., & Galibert, O. (2009). L'enchevêtrement des territoires numériques inter-intranet. *Communication & Organisation*, 36, 190-220.
- Chauvière, M. (2006). Que reste-t-il de la ligne jaune entre l'utilisateur et le client ? *Politiques de management public*, 24, n°3, 93-108.
- Dardot P., & Laval, C. (2014). *Commun - Essai sur la révolution au XXIe siècle*. Paris : La Découverte.
- Di Méo, G. (1990). De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe, *Espace géographique*, 19, n°4, 359-373.
- Di Méo, G. (2004). Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités, *Annales de Géographie*, (113), n°638, 339-362.
- Dupont, O. (2011). La communication citoyenne : quels investissements sociaux et appropriations sémantiques par les acteurs de la communication ? *Recherches en Communication*, (35), 185-202.
- Dupont, O. (2015). Les demandes de reconnaissance professionnelle d'une épaisseur spatio-temporelle. Dans J.C. Domenget, V. Larroche, & M.F. Peyrelong (Éd.), *Reconnaissance et temporalités*, (pp.169-197). Paris : L'Harmattan.
- Enriquez, E. (2000). *L'Organisation en Analyse*, Paris : P.U.F.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard.
- Hansotte, M. (2008). *Les intelligences citoyennes - Comment se prend et s'invente la parole collective*. Bruxelles : De Boeck.
- Herman, T. (2011). Le courant du Critical Thinking et l'évidence des normes : réflexions pour une analyse critique de l'argumentation. *A contrario*, (16), 41-62.
- Honneth A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Editions du Cerf.
- Honneth, A. (2006). *La société du mépris*. Paris : La Découverte.
- Honneth, A. (2008). Réification, connaissance, reconnaissance : quelques malentendus, *Esprit*, 7, 96-107.
- Lamarque, G. (1994). *Le lobbying*. Paris : P.U.F.
- Monseigne, A. (2009). Participation, communication : un bain sémantique partagé. *Communication & Organisation*, 35, 30-46.
- Mumby, D., & Stohl, C. (1991). Power and discourse in organization studies: absence and the dialectic of control, *Discourse and Society*, vol.2 (3), 313-322.
- Osty, F. (2003). *Le Désir de métier. Engagement, identité et reconnaissance au travail*. Rennes : P.U.R.
- Renault, E. (2007). Reconnaissance et travail. *Travailler*, 18, 119-135.
- Rosa, H. (2012). *Aliénation et accélération*. Paris : La Découverte.
- Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie*. Paris : Le Seuil.
- Searle, J. (1972). *Les Actes de langage*. Paris : Hermann.
- Todorov, T. (2006). *L'Esprit des Lumières*. Paris : Robert Laffont.
- Tönnies, F. (1977). *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*. Paris : Retz.
- Wenger, E. (2005). *La théorie des communautés de pratique*. Laval Québec : P.U.L.